

# Tarz Heol

(Association agréée Protection de l'environnement, Jeunesse et éducation populaire)



8 La Vraie Croix - Ploemeur

Tarzheol56270@gmail.com

## ASSEMBLEE GENERALE

## 2 DECEMBRE 2016



**DEROULEMENT DE LA SOIREE**

- Accueil des participants et renouvellement des adhésions
- Rapport Moral
- Rapport d'Activités
- Bilan Financier 2015/ 2016 et Budget Prévisionnel 2017
- Projet pour 2017
- Election du Conseil d'Administration

**RAPPORT D'ACTIVITES**

- Actions grand public liées à la maîtrise des dépenses d'énergie
- Balades et Carnets de balades
- Veille urbanistique
- Actions en faveur de l'environnement et d'un développement durable
- Animations locales et solidarités
- Communication

**BILAN FINANCIER ET RAPPORT MORAL**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>Le bureau</b>	<b>Les membres</b>
<b>Manuela CAVALCANTE</b>	<b>Nicole ALEXANDRE</b>
<b>Thierry DEDIDIER</b>	<b>Jean Pierre GALIC</b>
<b>Laurent DELCHER</b>	<b>Evelyne HUAUME</b>
<b>Bernard HOREL</b>	<b>Françoise LE BIHAN</b>
<b>Françoise ROGER</b>	<b>Evelyne MAHO</b>
<b>Bertrand ROGER</b>	<b>Olivier MAZEAS</b>
	<b>Gérard VONIER</b>

# I – ACTIONS GRAND PUBLIC LIEES A LA MAITRISE DES DEPENSES D'ENERGIE

La caméra thermique toujours à votre disposition (par Gérard)

## Perspectives 2017 :

Des balades nocturnes sont prévues...  
 Contacter Gérard Vonier au 06.73.36.12.44

## II- LES BALADES (PAR NICOLE)

Cet été, 417 marcheurs ont randonné avec l'association (355 en 2015).

La plupart était des habitués, ploemeurois, lorientais, lanestériens... et nous avons eu également quelques touristes (parisiens, bourguignons, alsaciens, ariégeois, des Deux-Sèvres).

Comme d'habitude, Les Kaolins et Ar Roch ont fait le plein (71 et 72 marcheurs).

En conclusion, on peut dire que tous ont été très satisfaits.

Néanmoins pour 2017, nous faisons un appel aux bonnes volontés pour nous aider à encadrer les balades.



## ...ET LES CARNETS DE BALADE (PAR MANUELA)

70 carnets ont été vendus cet été dans les offices de tourisme de Ploemeur et Lorient. Ils sont commercialisés toute l'année à la librairie Sillage au prix de 6 euros.



### Rappel des itinéraires :

- Circuit 1 : Saint Léonard, Saint Jude
- Circuit 2 : Ar Roch
- Circuit 3 : Chemin de la mer
- Circuit 4 : Les bois
- Circuit 5 : Les dunes
- Circuit 6 : Lannenec
- Circuit 7 : Douan Gwen
- Circuit 8 : la boucle de Ploemeur

### III. VEILLE URBANISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

FOR EVALUATION ONLY

#### 1) **Projet de lotissement au Guermeur** (par Laurent)

Problématique : Terrain pollué rue de la tour du génie au Guermeur

Rappel des précédents épisodes :

- Un permis de lotir (8 lots) a été obtenu par Atlantic Foncier le 4 septembre 2015.
- L'association a été contactée par un riverain qui attirait notre attention sur le caractère pollué de ce terrain qui aurait servi de décharge par le passé.
- La pollution a été mise à jour lors de travaux en vue de réaliser les voies d'accès aux lots ; ces travaux sont interrompus.
- Des éclaircissements ont été demandés au maire dans un premier courrier daté du 15/10/2015 et lors d'une rencontre en avril dernier.
- Questionné par l'opposition sur ce sujet lors du conseil municipal du mois d'octobre, le maire a indiqué avoir demandé aux services de la préfecture d'étudier à qui il revenait de dépolluer le site, le promoteur ou bien la mairie ?

Dans un courrier daté du 10 octobre 2016, nous avons demandé confirmation de cette information ; nous avons aussi demandé au maire de sursoir à toute demande de permis de construire sur ce terrain en attendant sa dépollution ; nous avons enfin demandé si d'autres sites de la commune présentent les mêmes problèmes de pollution et, si un inventaire de ces sites a été réalisé.

Dans un courrier daté du 31 octobre, le maire nous a apporté toutes les réponses aux questions posées ; ces réponses nous paraissent satisfaisantes.

A nous de rester vigilants.

#### 2) **ZA du Mourillon** (par Evelyne)

Lorient Agglo projette de réaliser une zone commerciale sur 30ha de très bonne terre agricole. Nous avons participé à une réunion inter-associative le 1er décembre et nous nous sommes rendus sur le terrain le lendemain.

#### 3) **Extension des Kaolins** (par Bernard)

Résumé de l'échange entre Tarz Héol et Simon MEDINA responsable carrières et François SAVATIER directeur des Kaolins de Bretagne, le mercredi 5 octobre 2016.

Cette rencontre a été souhaitée par les responsables des Kaolins après la réunion publique du 9 juin 2016. But : échanger sur les projets d'extension des Kaolins.

Kaolins Ploemeur, du groupe Imerys, emploie, en 2015, 90 personnes sur les sites de Ploemeur.

4 Tonnes extraites pour obtenir 1 Tonne de kaolin. Le kaolin de Ploemeur est devenu plus intéressant : les nouvelles technologies ont permis de le faire entrer dans fabrication émail carrelages, la qualité du kaolin de Ploemeur est appréciée sur les marchés mondiaux, ils peuvent utiliser les matériaux non utilisés des anciennes carrières, ce qui explique des embauches récentes et les projets d'extension.

Projet extension :

- site Lopeheur : 3,3 ha (la qualité du kaolin y est très bonne, c'est le site prioritaire semble-t-il ; des terrains privés restent à acquérir, n'ont pas la maîtrise foncière de toute la surface prévue, négociation pas évidente pour 1 ou 2 parcelles, si pas accord les contourneront, déboisement bois existant ? proximité d'une urbanisation existante village Kernastellec, centre vacances de Puteaux ? proximité camp gens du voyage assez menaçants ? ...)
- site Keryan : 4,9 ha (a déjà été exploité, revendu pour voie verte, ne serait plus leur propriété)
- site Kerbistoret-Kerguen près du Courégant et camping du Menhir : 3,4 ha dont ils sont propriétaires (projet extension va jusque le camping, suppose de supprimer 1 partie trajet voie verte et refaire vers Kerbistoret, serait pris en charge par les Kaolins - ont un souci d'approvisionnement en eau car les anciennes lagunes ont été réaménagées)

Surface actuelle autorisée sur site Kergantic: 182 ha - Projet extension : 12 ha.

L'autorisation en cours finit dans 5-6 ans : il faut préparer dès maintenant les études pour renouvellement autorisation administrative, ils vont y inclure le projet extension.

Kerbrient, près de la prison, n'est pas concerné : autorisé encore 6 ans, pas de projet au-delà. Se fait aussi dans le cadre de PLU de Ploemeur, mais enquête publique différente.

Feront leurs réunions publiques courant 2017 quand leurs dossiers seront suffisamment précis.

#### 4) Plan d'Exposition aux Bruits (par Thierry LF, représentant TH à la CCE)

Participation à la CCE (Commission Consultative de l'Environnement) relative au PEB 2016 : Plan Exposition au Bruit pour Base Aéronavale de Lann Bihoué.

Enquête publique : du 24 octobre au 9 décembre 2016

- Présentation de l'avant-projet en CCE du 23 mars 2016.
- Arrêté préfectoral - mise en révision du PEB en date du 9 juin 2016 avec application anticipée sur la zone C.
- Consultation pendant 2 mois des 7 communes concernées, de Lorient Agglo, du SCOT Pays de Lorient.

- Avis favorables conseils municipaux Lorient, Caudan, Quéven, Guidel, Lanester, Hennebont
- Avis favorables du conseil communautaire de Lorient-Agglo et du syndicat mixte en charge du SCOT pays de Lorient
- Avis défavorable de la commune de Ploemeur (sur la limite extérieure zone C)

Le PEB réglemente les autorisations d'urbanisme afin de ne pas exposer de nouvelles populations au bruit.

C'est un compromis entre la protection de la population vis-à-vis de la gêne sonore, le développement économique des communes et la préservation de l'activité de l'aérodrome.

Le projet PEB Lann Bihoué a 3 zones de bruit : zone A à 70dB, zone B à 64 dB, zone C à 58dB, zone D non retenue.

Dans les zones A et B sont surtout permis les projets en lien avec l'aéroport ou la base aéronavale.

Dans les zones A, B et C sont interdits les projets d'habitats collectifs et de lotissements. L'habitat individuel non groupé peut être autorisé en C dans les dents creuses des secteurs déjà urbanisés et desservis en réseaux.

Dans toutes les zones sont autorisés les projets d'activités commerciales, industrielles ou agricoles sans population permanente.

Le PEB approuvé devra être annexé aux PLU Plan Local d'Urbanisme des communes concernées.

Les SCOT et PLU devront être rendus compatibles avec les dispositions du PEB.

Ploemeur, commune la plus impactée par le PEB, a délibéré défavorablement.

Mr Tonnerre adjoint à l'urbanisme de Ploemeur commente cette décision : « cet avis défavorable repose sur la crainte de dévalorisation du patrimoine immobilier des habitants concernés »

Avis des associations :

Jean Christophe Froidefond, association des riverains de Lann Bihoué, se prononce contre le projet de PEB.

Il souhaite la promulgation d'une zone D pour permettre une information obligatoire aux habitants des communes sans impact induit sur l'immobilier. Il précise que le choix d'une limite extérieure de zone C proche de 55 dB aurait été plus en adéquation avec les trajectoires réelles.

Joseph Le Strat, UMIVEM, est favorable au projet, préfère une zone C proche de 55 dB et estime qu'une zone D favoriserait l'information de la population.

Thierry Le Floch, association Tarz Héol, émet un avis favorable au PEB : il considère qu'une zone D permettrait une meilleure information publique, constate une augmentation de la gêne sonore au-delà de 22h, s'étonne du lotissement récent de 10 habitations au Gaillec en zone C (voir application du PEB par anticipation), considère indispensable l'incitation fiscale ou financière pour l'équipement acoustique des propriétaires et locataires de logements en zone B.

## 5) Révision du PLU de la commune (par Evelyne)

### Plan Local Urbanisme Ploemeur (révision du PLU 2013)

Rappel des objectifs du Plan Aménagement et Développement Durable (PADD) pour les 10 ans à venir (extraits) consultable sur site mairie Ploemeur rubrique urbanisme.

Il s'agit de mettre en conformité le PLU avec les nouvelles dispositions en vigueur comme la loi ALUR, le Plan Local de l'Habitat, le Schéma de Cohérence Territorial.

Proposer de partager Ploemeur en cinq agglomérations :

- le centre-ville, auquel sont agglomérés les secteurs du Rhun-Saint-Bieuzy et de Lanner-Roch
- la frange orientale de Ploemeur
- l'agglomération de Lomener
- l'agglomération de Kerroch
- l'agglomération du Fort-Bloqué
- et d'un village important, celui du Courégant

L'objectif de la commune est de concentrer l'urbanisation dans ces cinq agglomérations et ce village afin de réduire la consommation d'espace et de protéger les zones vouées à l'agriculture.

Cette nouvelle notion d'agglomération est importante à étudier pour les prochaines urbanisations.

Les grands axes du PADD :

- Une population plus importante, une pyramide des âges rajeunie
- Des emplois plus nombreux, des activités diversifiées
- Un habitat plus concentré, un urbanisme équilibré
- Une agriculture mieux connue, un avenir garanti
- Des équipements rénovés, des désenclavements à opérer
- Un environnement protégé, des paysages mis en valeur

La commune veut atteindre en 2026 19 500 habitants, soit + 2 779 habitants / l'évolution spontanée.

Elle doit réaliser 1 250 logements dans les 10 prochaines années, soit 125 logements par an.

- par la reconstruction ou la réhabilitation de logements du parc existant : 350 logements sur 10 ans
- une extension limitée du secteur du Rhun - Saint Bieuzy est également envisagée.
- par 900 logements nouveaux sur les espaces ouverts à l'urbanisation.

Les nouveaux programmes respecteront 20 logements/ha, selon le Programme Local de l'Habitat (PLH)

La commune veut limiter sa consommation d'espace d'habitat à 45-50 ha sur la durée du PLU.

En cœur de cible : les ménages avec enfants.

L'habitat de type pavillonnaire est retenu pour les familles avec enfants. Le principal obstacle est le prix de l'immobilier et le coût de la construction.

Les attentes des seniors sont diverses : certains veulent de grands appartements au centre-ville, qui n'existent pas à l'heure actuelle, quand d'autres préfèrent des petits appartements fonctionnels.

Ploemeur répond mal à une demande de logements plus petits, en location, notamment sociale, pour une population plus jeune, au début de son parcours résidentiel, avec des revenus plus modestes, seule ou en couple.

L'objectif de 20 % de logements locatifs aidés ne sera pas atteint en 2026 : au 1er janvier 2015, le nombre de logements au titre de la loi SRU était de 12,4 %. Ce retard sera difficilement comblé d'ici 2026 puisque les nouveaux logements prévus sont de 1 250 sur la période, entraînant 250 logements supplémentaires au titre de la loi SRU.

Zones économiques :

En 2016, la dizaine de zones d'activités occupe environ 125 ha : certaines offrent peu de perspectives par leur enclavement et leur ancienneté (Saint-Mathurin, Le Divit), d'autres se développeront si des aménagements sont réalisés (La Vraie-Croix), d'autres saturent (Ty-Néhué, Kerdroual 2 et 3). Certaines zones sont sous-utilisées (Kergantic, Lann-Bihoué).

Deux réserves foncières sont identifiées :

- au nord de la « Pépinière de Soye » sur 17,1 ha classés en 2Aui au PLU en vigueur.
- au Gaillec sur 10,9 ha dont 6,7 propriété de Lorient Agglomération classés en 2AUi au PLU.

L'extension de sites d'activités est étudiée dans le nouveau PLU (Kergantic, Kerbrient...). La commune veut augmenter les surfaces des zones d'activité d'environ 15 hectares d'ici 2026.

## 6) Participation aux réunions locales :

- Commission environnement organisée par la municipalité de Ploemeur
- Commission de Lann Bihoué sur le bruit organisé par le Sous-préfet en présence de représentants de la Base, d'associations environnementales, de riverains et de la C.C.I.
- Comité de suivi des carrières de kaolin

## IV – ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Suite à l'appel lancé par Olivier, quelques membres de l'association ont participé à un chantier de nettoyage autour du lavoir de la ferme agro-écologique de Kerdroual. Le temps d'une journée, l'exploitant des lieux (Olivier) s'est transformé en chef de chantier et a présenté la mission à une vingtaine de bénévoles.





Dès 9 heures, le travail nous a paru colossal : végétation abondante à couper, déchets inertes à déblayer, pierres à dégager, décaissements à opérer. Dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur, nous nous sommes retroussés les manches : d'abord, évacuer les pierres du mur écroulé de l'enclos du verger et les transporter en brouettes (de très lourdes charges pour nos petites épaules !) vers le parking afin de construire un muret devant la chapelle Saint Tugdual. Certaines autres ont été conservées pour reconstruire la porte donnant accès au château du Ter. Ensuite il a fallu extraire les taules coincées sous une imposante masse de terre que nous avons ensuite étalée à quelques mètres de là. Le décaissement a ensuite été facilité autour du lavoir. La margelle en pierre était entourée d'une dalle en ciment. La partie en mauvais état a été démolie et la partie en bon état a été conservée.

Ce chantier a permis d'identifier l'étendue des travaux de maçonnerie restant à effectuer. C'est Monsieur Di Matéo, qui s'en charge. Il connaît particulièrement bien les lieux ayant travaillé comme maçon au château dans les années 40.

Bravo à Olivier qui œuvre toute l'année pour valoriser cette zone de Kerdroual et qui s'est fixé un nouvel objectif, celui de réhabiliter le petit patrimoine historique de Ploemeur.



Bravo aux enfants qui ont mis « la main à la terre » et merci à la météo, particulièrement radieuse ce jour là.

A quand le prochain chantier, Olivier ???

#### **DES PRECISIONS D'OLIVIER SUR LE LIEU :**

« La ferme agroécologique de Kerdroual est une nouvelle ferme produisant des légumes et des fruits sur Ploemeur. Le terrain de 4 hectares était en friche depuis plusieurs décennies. Il regroupe une partie de l'ancien verger-potager du château du Ter, un ancien pâturage du domaine, un bout de forêt et une zone humide. Le terrain est certifié en agriculture biologique dans son intégralité. Les pratiques culturelles prennent leur source dans l'agroécologie qui consiste avant tout à considérer la ferme comme un système intégré au sein duquel il faut chercher des équilibres afin de produire des aliments de manière durable (sans porter atteinte à la fertilité du sol, la biodiversité, le climat, etc.).

Le fonctionnement plus global de la ferme s'inspire de la permaculture. Il s'agit d'une méthode de conception de modes de vie durables. Son envergure est plus large que l'agroécologie car elle s'intéresse à tous les aspects de la société : l'agriculture mais aussi l'habitat, l'économie, la finance, l'éducation, etc. L'un des principes mis en avant en terme de subsistance est la gestion efficace des dépenses énergétiques. À la ferme par exemple, les « planches de culture » préparées pour planter les légumes sont légèrement inclinées vers le sud alors que la zone de maraîchage est en pente vers le nord, afin de capter plus efficacement la précieuse énergie solaire qui peut parfois être un facteur limitant dans notre chère région.

Un autre principe de la permaculture est que chaque élément du système doit si possible avoir plusieurs fonctions et que chaque fonction doit être assurée par plusieurs éléments. Pour illustrer ce principe, à la ferme, nous sommes en train d'implanter des arbres fruitiers en plein centre de la zone de maraîchage. Il y a de nombreuses motivations à cela (pédagogique, esthétique, production alimentaire, etc.) dont deux raisons importantes sont un effet coupe-vent (micro-climat bénéfique aux cultures) et la création d'un habitat pour les oiseaux (prédateurs de certains ravageurs comme les limaces).

Les cultures ont commencé à petite échelle à l'été 2015 afin de tester le potentiel du terrain. La commercialisation a, elle, vraiment commencé sur place depuis le printemps 2016.

La ferme n'est pas qu'un lieu de production agricole, c'est également un espace d'expérimentation scientifique en agroécologie, un lieu de mise en valeur de patrimoine historique et culturel perdu (vieux verger, grands murs de pierre, lavoir, fontaine) et avant tout un lieu de rencontre avec la nature, les producteurs, les citoyens habitant un même territoire.

Je vous attends sur place pour d'autres explications. A bientôt.

Olivier Mazéas - Ferme agroécologique de Kerdroual - 07 82 46 18 02

## V - ANIMATIONS LOCALES ET SOLIDARITES

### 1) Rencontres à bicyclette (par Laurent)

Samedi 4 juin 2016 : Seconde édition des « Rencontres à Bicyclette »

Comme l'an dernier à la même époque, dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, Tarz Heol a organisé une journée à bicyclette au fil de la Voie Verte des Kaolins, à la rencontre des hommes et des femmes qui participent quotidiennement à la solidarité et au développement durable sur notre territoire. Des animations plus ludiques étaient également proposées.



### Les partenaires rencontrés toute la journée au fil de la voie verte :

Marcel Maringue de l'Observatoire du Littoral

Vincent, de Caminokayak

L'association Graine d'Océan (connaissance et défense du littoral)

Diwallerien. (sauvegarde du patrimoine)

La maison des Kaolins

Poisson Volant

Le centre équestre de Lann Er Roch

La ferme du Resto (lait bio)

Les jardins bio familiaux de Kermadoye  
Le jardin du Cosquéric  
L'AMAP « Just 'à ma porte ».  
Jean Robic et le musée de l'aviation navale  
« Mémoire de Soye et la « Cité de l'Habitat Provisoire »

### Le midi, village solidaire:

Terres de Couleurs  
Bretagne Solidarité Perou Bolivie  
CCFD  
Bayanihan  
France Palestine Solidarité  
Autogyre Bretagne Sud  
« Blé Noir » (monnaie locale sur le Pays de Lorient)

Denis et son équipe ont assuré l'animation musicale.

### Le soir :

Vente de pain bio cuit par Raymond, son fils et son petit fils dans le four à pain du Divit ;  
Les stagiaires de la Sauvegarde 56 et de 3D et l'Unité Educative Activité de Jour (UEAJ)  
Alain, Denis et leurs musiciens



L'association Tarz Heol tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et associations qui ont contribué au succès de cette belle journée :

Le groupe de travail qui s'est réuni à de nombreuses reprises pendant 6 mois

Les partenaires qui ont accueilli les participants dans les différents lieux d'animation

Les associations présentes au Village Solidaire

Les musiciens pour la qualité de leur prestation

Charlotte pour la conception graphique de l'affiche et de la brochure,

Les enfants des écoles primaires de Ploemeur et de Diwan Lorient pour la décoration des affiches

Maïtha, présidente de l'OMVAP, pour ses précieux conseils et tous les relais qu'elle a assurés auprès des associations.

Lorient Agglo et la Ville de Ploemeur pour leur participation financière.

## 2) Collecte de livres et journaux

Alain Iszaelewicz, responsable de l'action, témoigne début novembre :

« Nous voilà bientôt arrivés au week end du cœur ; c'est le moment de faire le point sur l'activité « sur »prenante de Tarz Heol pour récolter les fonds nécessaires afin que les associations caritatives de Ploemeur puissent apporter leur soutien aux plus démunis.

2016 a été une année très animée car, en plus des trois ventes habituelles du dimanche sur le parvis de l'église, nous avons organisé une vente à notre local de la Vraie Croix au mois de mai. Celle-ci a rencontré un vif succès même si cela n'a pas été une journée exceptionnelle pour la recette. Elle nous a permis de faire découvrir notre caverne d'Ali Baba à un grand nombre de personnes.

Cette année verra encore un record pour la somme récoltée (3700 euros) ; en effet, à ce jour, il nous reste encore une vente à faire (la meilleure de l'année). Nous avons déjà collecté autant que l'année dernière et nous pouvons nous féliciter du bon travail effectué par toute l'équipe de bénévoles et en particulier de nos jeunes du CAJJA qui sont très motivés pour participer au tri.

Le 20 septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Maire et Maïta Lobjois, présidente de l'OMVAP à notre local pour la remise des chèques complémentaires aux associations caritatives et humanitaires de Ploemeur.

### Et l'opération récupération papiers et recyclage ?

Henri Le Meil a communiqué les chiffres. Nous avons récupéré environ 72 tonnes en 4 ramassages. A 100 euros la tonne, encore un bon chiffre !

Merci de tout cœur à :

- ceux qui donnent et qui achètent.
- notre équipe de bénévoles
- la Municipalité qui nous prête gracieusement les locaux de la Vraie Croix et qui va effectuer en fin d'année les travaux suivants : remise en état des WC, suppression de mobilier, comblement des marches et installation de tables.
- Philippe Le Gleut pour toute sa compréhension et sa grande efficacité pour l'organisation des différentes manifestations.

A l'année prochaine pour, nous l'espérons, des chiffres encore meilleurs.

## VI – COMMUNICATION

[Le site de TH](#)

[La lettre de TH](#)

....

Merci de donner vos avis

VII .BILAN FINANCIER ET PERSPECTIVES (LAURENT)

Association Tarz Heol ; compte de résultats 2015/2016				
<u>Charges</u>		-	<u>Produits</u>	
Fourniture de bureau	113,32		Adhésions	700
Impression lettres de Tarz Heol	284,5		Inscriptions balades	375,9
Frais de réception	92,02		vente carnets de balade	370
Frais AG	570,53		vente journaux	2468,74
Frais bancaires	90,93		Subvention mairie	1090
Adhésions+assurance	808,15		Produits financiers	179,9
Divers	314,14		Participation AG	219
Dons	6645,74		Subv Cap Lorient 4 juin	2000
Journée du 4 juin	2664		Ventes journée 4 juin	603,53
			Ventes livres	3727
Frais kilométriques	2396		Abandon de créances	2396
<b>Total</b>	<b>13979,33</b>		<b>Total</b>	<b>14130,07</b>
<b>Résultat</b>	<b>150.74</b>			

Budget prévisionnel 2016/2017				
<u>Charges</u>		-	<u>Produits</u>	
Frais bancaires	100		Cotisations	700
frais déplacement	2400		Subvention Ploemeur	1090
Impression lettres de TH	300		Inscriptions balades	400
Frais réception (AG, ...)	600		Vente journaux	2300
Assurance-adhésion	500		Produits financiers	180
Four. de bureau, affranchissements	200		Ventes carnets balades	400
Semaine du développement durable	2500		Subv Semaine DD	2000
Dons	6000		ventes livres	3130
			Abandon de créance	2400
<b>Total</b>	<b>12600</b>		<b>Total</b>	<b>12600</b>